

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 24 août 2009 à 19h30 au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, Madame Clémence Le May.

Sont présents : les conseillers et la conseillère:

Marcel Deneault
Louise B. Gosselin
Michel Larochelle
Stéphane Bilodeau
Claude Michaud

et la directrice générale, Madame Francine Moreau.

Monsieur le conseiller Hugues Girouard est absent.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

Cette séance est tenue suite à la réquisition de Madame Clémence Le May, mairesse et qu'un avis de convocation a été remis de main à main aux personnes concernées, jeudi le 20 août 2009 entre 16 et 17 heures.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation des documents d'appel d'offres et demande de soumissions publiques pour les travaux de réfection sur l'Avenue Pie X.
3. Avis de motion relatif à l'adoption d'un règlement concernant les animaux.
4. Autorisation concernant l'embauche d'une employée à temps partiel au service du secrétariat.
5. Autorisation de dépense relative à des travaux de voirie sur le rang 8.
6. Période de questions.
7. Clôture de la séance

2009-08-143

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est unanimement résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit soit adopté tel que présenté.

Adopté.

2009-08-144

Approbation des documents d'appel d'offres et demande de soumissions publiques pour les travaux de réfection sur l'Avenue Pie X

En juin dernier le Conseil a donné le mandat à la firme Dessau pour réaliser les plans et devis concernant des travaux de réfection de l'Avenue Pie X;

En date de ce jour, Jocelyn Proulx, chargé de projet chez Dessau, présente aux membres du conseil les plans et devis pour analyse et approbation.

Attendu qu'après étude des plans, quelques corrections seront apportées suite à un consensus des membres du conseil;

Attendu que des servitudes devront être prises avec quelques propriétaires riverains, Dessau produira un plan détaillé des superficies requises aux dites servitudes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu à l'unanimité;

Que le Conseil approuve les documents d'appel d'offres corrigés et réalisés par Dessau en date du mois d'août 2009, numéro de dossier 084/P026549-0311-IT-0001-0A

Que la municipalité demande des soumissions par voie d'appel d'offres publiques concernant des travaux de réfection de l'Avenue Pie X dans le journal local et dans le système électronique d'appel d'offres SEAO.

Que toute soumission pour être valide devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'au moins 10% du montant de la soumission incluant les taxes.

Que les soumissions devront être remises au bureau de la municipalité avant 14 heures, le 15 septembre 2009.

Adopté.

Avis de motion relatif à l'adoption d'un règlement concernant les animaux

Le conseiller Stéphane Bilodeau donne avis qu'à une prochaine séance le règlement numéro 445-2009 concernant les animaux sera adopté.

Ce règlement abroge le règlement numéro 333-98.

2009-08-145

Autorisation concernant l'embauche d'une employée à temps partiel au service du secrétariat

Considérant la réorganisation du service administratif, et la démission de la présente adjointe Madame Danielle Bérubé, une nouvelle ressource au secrétariat est nécessaire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche d'une employée à temps partiel au service du secrétariat et de désigner madame Annie St-Cyr pour occuper ce poste.

Que la Municipalité approuve et signe, avec madame Annie St-Cyr, une entente définissant les conditions salariales.

Madame Clémence Le May, mairesse, et la directrice générale, Francine Moreau, sont autorisées à signer la dite entente pour et au nom de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

Adopté.

2009-08-146

Autorisation de dépense relative à des travaux de voirie sur le rang 8

Attendu que deux ponceaux sont à refaire sur le rang 8.

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu à l'unanimité d'autoriser une somme de 10 000\$ pour la réfection des deux ponceaux au rang 8.

Que cette dépense sera inscrite au poste comptable secteur « voirie » du fonds d'administration prévu à cette fin.

Adopté.

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions 2009-08-144, 2009-08-145 et 2009-08-146.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24^e jour du mois d'août 2009.

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

2009-08-147

Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu que la séance soit close.

Adopté.

Clémence Le May,
Mairesse

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

